

N° 24



18
D é c e m b r e
2 0 2 4

F é d é r a t i o n L u x e m b o u r g e o i s e d e B a s k e t b a l l

Bulletin d'information officiel (BIO)



© Bulletin d'information officiel édité par la F.L.B.B. – Impression : Secrétariat FLBB

Bureaux et adresse postale : Maison des Sports 3, route d'Arlon L-8009 Strassen

Comptes bancaires :

Téléphone : (+352) 48 18 76 - 1

Fax : (+352) 48 21 14

E-mail : flbb@flbb.lu ou info@flbb.lu

Internet : www.luxembourg.basketball

RCSL F2301

BCEE IBAN LU31 0019 2000 0135 4000

CCP IBAN LU29 1111 0258 7371 0000

BIL IBAN LU13 0028 1532 8970 0000

BGL BNP Paribas IBAN LU48 0030 0847 7531 0000



SOMMAIRE

Information du conseil d'administration

- Prêts jeunes validés
- Prêts seniors validés
- Appel à candidatures buvette semi finales
- Organisation événements 2025

Information de la commission technique

- Classement Jugend 2.Phase
- Règlement de jeu jeunes

Information de la commission des arbitres

- Formation des juges et arbitres

Information aux clubs

- RAC – Job advertisement

Prêts jeunes validés pour la saison 2024/2025

Nombre	Nom/prénom	Club donneur	Club d'accueil
1	GU Anthony	Sparta Bertrange	Nitia Bettembourg
2	ZIBA Milani-Nia	Basket Esch	Avanti Mondorf
3	SARIC Karlo	Mambra Mamer	Bascharage Hedgehogs
4	BALA Arlind	Telstar Hesperange	Racing Luxembourg
5	WILDSCHUTZ Mia	Amicale Steinsel	Résidence Walferdange

BIO n°9 du 04.09.24

6	BILOUSOV Roman	Bascharage Hedgehogs	Racing Luxembourg
7	ZAJC Tom	Racing Luxembourg	Gréngewald Hueschtert
8	CUBRILLO Andrija	Mambra Mamer	Bascharage Hedgehogs

BIO n°10 du 11.09.24

9	SCHMIT Dave	Kordall Steelers	Basket Esch
---	-------------	------------------	-------------

BIO n°11 du 18.09.24

10	FIEVEZ Tristan Noël	Vibball	East Side Pirates
11	CHIERICI Andy	BC Mess	Bascharage Hedgehogs
12	BAKIJA Théo	Basket Esch	BC Mess
13	SAHIN Mehmet Selim	East Side Pirates	US Heffingen
14	KOBRISSA Favor Patience	Basket Esch	BC Mess
15	OIS DE BENITO Oscar	AB Contern	Telstar Hesperange

BIO n°14 du 09.10.24

17	BONBLED Arthur	Basket Esch	Kordall Steelers
----	----------------	-------------	------------------

BIO n°16 du 23.10.24

18	GULLI Valerio	Résidence Walferdange	BC Mess
----	---------------	-----------------------	---------

BIO n°19 du 13.11.24

19	HOSTERT Michael	Amicale Steinsel	US Heffingen
----	-----------------	------------------	--------------

BIO n°21 du 26.11.24

20	MILANI NIA Yara	Basket Esch	Avanti Mondorf
21	WORMERINGER Loé	Arantia Larochette	Etzella Ettelbruck

BIO n°23 du 11.12.24

22	MAESTRO VARILLAS Lucia	Sparta Bertrange	Racing Luxembourg
23	PORTERO MARTINEZ Claudia	Sparta Bertrange	T71 Dudelange

BIO n°24 du 18.12.24

Prêts seniors validés pour la saison 2024/2025

Nombre	Nom/Prénom	Club prêteur	Club emprunteur
1	LOBE LOBAS Louis Stéphane	Basket Esch	Nitia Bettembourg
2	BORBON Anderson	Kordall Steelers	Avanti Mondorf
3	SUNNEN Maxime	Basket Esch	Avanti Mondorf
4	FORTES Remy	BBC Käldall	Basket Esch
5	MESHANIC Jackson	Avanti Mondorf	Black Frogs Schieren
6	MENDES Axel	T71 Dudelange	AS Soleuvre
7	WEBER Alexandra	Black Star Mersch	Musel Pikes
8	STAAR Alisha	AS Soleuvre	Musel Pikes
9	STEMPER Jayson	T71 Dudelange	Avanti Mondorf
10	PANTALEONI Caroline	Kordall Steelers	BC Mess
11	KELLER Jeff	T71 Dudelange	Racing Luxembourg
12	MATHIEU Joé	Les Sangliers Wiltz	Racing Luxembourg
13	BOUTTET Johan	Musel Pikes	Racing Luxembourg
14	SCHAAF Thierry	Black Frogs Schieren	Etzella Ettelbruck
15	FERNANDEZ GROU Lisa	Amicale Steinsel	Résidence Walferdange
16	MERTENS Lou	Avanti Mondorf	Nitia Bettembourg
17	GOEDERT Nina	Etzella Ettelbrück	Black Star Mersch
18	SCHREINER Jo	Gréngewald Hueschtert	Black Star Mersch
19	SCHREINER Lynn	Gréngewald Hueschtert	Black Star Mersch
20	SARLETTE Kevin	Etzella Ettelbrück	Black Star Mersch
21	LOPEZ PERSAUD Sean	T71 Dudelange	AS Soleuvre
22	EDRINGER Leonie	Musel Pikes	Etzella Ettelbruck
23	GONCALVES DA SILVA Joe	Les Sangliers Wiltz	Black Star Mersch
24	CANO Cameron	Black Star Mersch	Les Sangliers Wiltz
25	MOULIN Sebastien	Mambra Mamer	Sparta Bertrange
26	MARSCHAL Darren	Basket Esch	Nitia Bettembourg
27	GINDT Dean	Résidence Walferdange	Black Star Mersch
28	FRANK Lynn	Gréngewald Hueschtert	East Side Pirates

BIO n°9 du 04.09.24

29	DA CRUZ Dorian	Basket Esch	Kordall Steelers
30	SAND Estelle	Amicale Steinsel	Racing Luxembourg
31	FERRARI Lorenzo	Racing Luxembourg	Telstar Hesperange
32	BINAME Maxime	Mambra Mamer	Sparta Bertrange
33	PICCO Eric	Telstar Hesperange	Nitia Bettembourg
34	PREDESCU Nicolae	Racing Luxembourg	Résidence Walferdange
35	DE BRITO MARTINS Luis	Basket Esch	Kordall Steelers
36	SCHMIT Véronique	Musel Pikes	Black Star Mersch
37	MOORE Sean	Gréngewald Hueschtert	Telstar Hesperange
38	MEDJUGORAC Robert	Sangliers Wiltz	Rebound Préizerdau

39	ANAN Majdi	Neutre	Musel Pikes
----	------------	--------	-------------

BIO n°10 du 11.09.24

40	FERNANDEZ Sabrina	Etzella Ettelbruck	Black Star Mersch
41	LESSURE Bob	Telstar Hesperange	Black Star Mersch
42	BESENIUS Jérôme	Telstar Hesperange	Black Star Mersch
43	NDIAYE Aziz	AB Contern	Gréngewald Hueschtert

BIO n°11 du 17.09.24

44	EICKE Andy	AB Contern	T71 Dudelange
45	DE PINA DUARTE Edy	Basket Esch	Nitia Bettembourg
46	WEYRICH Mathis	Mambra Mamer	Rebound Préizerdaul
47	MAX Catherine	Résidence Walferdange	Black Star Mersch
48	ENGEL Xavier	Sparta Bertrange	Racing Luxembourg
49	BREUSKIN Anne	Amicale Steinsel	Black Star Mersch

BIO n°12 du 25.09.24

50	WILSON DA SILVA Almada	Bascharage Hedgehogs	Kordall Steelers
51	ROCHA MADUREIRA Michel	Black Frogs Schieren	North Fox
52	FAYE Badara Seck	Bascharage Hedgehogs	Nitia Bettembourg
53	FORT Jules	T71 Dudelange	Résidence Walferdange
54	LOSCHETTER Louis	BC Mess	T71 Dudelange
55	BREUSKIN Pol	Amicale Steinsel	Gréngewald Hueschtert
56	BESENIUS Yannick	Telstar Hesperange	US Heffingen
57	MEYER Max	Sparta Bertrange	Amicale Steinsel

BIO n°13 du 02.10.24

58	SINANOVIC Kemal	AS Soleuvre	Black Star Mersch
59	FLETCHER Luke	Gréngewald Hueschtert	Black Star Mersch
60	LEITE FONSECA Leonardo Manuel	East Side Pirates	BC Mess
61	FELDMANN Luke	Telstar Hesperange	Nitia Bettembourg
62	HENKEL Luc	Arantia Larochette	Black Star Mersch
63	OIS DE BENITO Oskar	AB Contern	Telstar Hesperange
64	MAROUN Charbel	Telstar Hesperange	Cédars
65	SCHMIT Tim	US Heffingen	Amicale Steinsel
66	DEGEFU Adis Demess	Mambra Mamer	Nitia Bettembourg

BIO n°14 du 09.10.24

67	SPAGNOLO Alessio	BBC Käldall	T71 Dudelange
68	BIBBS Tai Aaron	Musel Pikes	Résidence Walferdange
69	THILL Sophie	Rebound Préizerdaul	Black Star Mersch

BIO n°15 du 16.10.24

70	KIEFFER Sam	Résidence Walferdange	Amicale Steinsel
----	-------------	-----------------------	------------------

BIO n°19 du 13.11.24

71	KAPPLER Jamie	Bascharage Hedgehogs	Telstar Hesperange
----	---------------	----------------------	--------------------

BIO n°20 du 20.11.24

72	DA ROCHA MARTINS Sarah	Kordall Steelers	AS Solevre
73	LANNERS Steve	T71 Dudelange	Racing Luxembourg
74	MILTON III Gregory Jay	AB Contern	Basket Esch

BIO n°22 du 04.12.24

75	HOFFMANN Pierre	Sparta Bertrange	Black Star Mersch
----	-----------------	------------------	-------------------

BIO n°24 du 18.12.24



Appel à candidatures

La FLBB invite les clubs à soumettre leur candidature pour l'organisation des buvettes lors des événements suivant :

- ❖ **Samedi, 18 janvier 2025 – LaLux Ladies Cup – Semi Finals**
@ d'Coque Gymnase
 - Min. 6 personnes de 17h00 à 22h30 (Buvette 2)
 - Min. 12 personnes de 17h00 à 22h30 (Buvette 3)

La date limite pour soumettre votre candidature est fixée au 05 janvier 2025.

Une rémunération de **10€** par heure et par personne est prévue.

Merci d'envoyer vos candidatures par courriel à acarradore@flbb.lu.



Organisation événements

Le conseil d'administration de la FLBB a attribué l'organisation des événements suivants de la saison 2024/2025 :

- **Dimanche, le 23 février 2025 :**
SPUERKEESS Journée Nationale du Mini-Basket → T71 Dudelange

- **Samedi et Dimanche, les 05 et 06 avril 2025 :**
U10 – U12 Rising Stars Camp → Grengewald Hueschtert

- **Vendredi, le 9 mai 2025 :**
Mini Basketball Day 2025 → Etzella Ettelbruck

Klassement Jugend 2. Phase an Divisionsverteilung Phase finale

Klass.	Cadet		Scolaires		Minis		Cadettes		Filles-Scol.		Fillettes		Poussins	Poussines		
	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.	Phase f.	Phase f.		
1. Division	1	LAL	LAL	SPA	SPA	RES	RES	T71	T71	CON	CON	MUS	MUS	SPA	T71	
	2	AMI	AMI	ETZ	ETZ	LAL	LAL	GRE	SPA	SPA	SPA	T71	T71	MAM	ARA	
	3	T71	T71	T71	T71	T71	T71	SPA	GRE	LAL	LAL	RES	RES	T71	ETZ	
	4	MUS	MUS	RES	RES	SOL	SOL	AMI	AMI	T71	T71	SPA	SPA	GRE	BEP	
	5	SPA	BAS	MUS	LAL	RAC	SPA	CON	RES	MUS	RES	ARA	MES GRE	ARA	MUS	
	6	MES	RAC	BSM	RAC	VBE	ETZ	ETZ	CON	CON	MUS	ARA	ARA	LAL	SPA	
2. Division	7	BAS	SPA	LAL	MUS	SPA	RAC	T71B	T71B	RES	SAN	MES	MES	RAC	TEL	
	8	RAC	MES	RAC	BSM	ETZ	MAM	RES	ETZ	SAN	ARA	GRE	LAL	CON	MES	
	9	ARA	ARA	MAM	MAM	MAM	AMI	MUS	MUS	ARA	MON	MON	TEL	SOL	RES	
	10	GRE	GRE	GRE	GRE	AMI	CON	ARA	ARA	MON	MES	MES	TEL	MUS	BEPB	
	11	ETZ	NIT	BAS	SPAB	MUS	BEP	SAN	FRO	MES	ETZ	ETZ	T71B	NIT	GRE	
	12	SOL	TEL	SOL	ARA	SPAB	MUS	KDS	LAL	GRE	RAC	VBE		MES	AMI	
3. Division	13	NIT	ETZ	SPAB	BAS	CON	SPAB	FRO	FRO	ETZ	GRE	ETZ	BEP	AMI	HEF	
	14	TEL	SOL	ARA	SOL	BEP	BAS	LAL	SAN	RAC	ETZ	T71B	LALB	ETZ	BSM	
	15	RES	RES	MON	MON	BAS	MES	RAC	KDS	MUSB	MUSB	BEP	HEF	KDS	T71B	
	16	RACB	RACB	MES	MES	MES	SAN	HEF	RAC	TEL	TEL	LALB	RAC	FRO	RAC	
	17		GREB		CON	BSM	KDS	HEF	HEF	AMI	CONB	RAC	FRO	RES	NIT	
	18	VBE		VBE	TEL	GRE	BSM	ZAK	ZAK				AMI	HEF	SPAB	
4. Division	19	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.			2.Phase	Phase f.	2.Phase		Phase f.		
	20	GREB	MAM	CON	SAN	SAN	GRE			CONB	AMI	HEF	KDS	BSM		
	21	MAM	LALB	TEL	T71B	KDS	T71B			NIT	NIT	FRO	NIT	TEL		
	22	LALB	SPAB	SAN	FOX	T71B	TEL			KDS	AMI	AMI	BSM nei	BAS		
	23	SPAB	HEF	T71B	AMI	TEL	FOX			FRO	FRO	KDS	DIV3 9équ.	LALB		
	24	CON	BSM	AMI	BEP	ARA	ARA			PRE	T71B	NIT		T71B		
5. Division	25	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.			2.Phase				Phase f.		
	26	HEF	CON	FOX	NIT	FOX	FRO			T71B	ARAB			BEP		
	27	BSM	DIE	BEP	ETZB	LALB	RACB	RACB			ARAB	LALB			FOX	
	28	DIE	BASB	GREB	ARAB	FRO	MUSB	MUSB			LALB	HEF			MON	
	29	BASB	KDS	NIT	RACB	RACB	MON	MON			HEF				AMIB	
	30	KDS	SAN	RACB	FRO	LALB	NIT	NIT			SANB	DIV4 9équ.			MAMB	MUSB
6. Division	31	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.							Phase f.		
	32	SAN	ZAK	ETZB	SPAC	MUSB	BEPB							MESB		
	33	ZAK	FRO	ARAB	MAMB	T71C	RESB							TELB		
	34	FRO	MUSB	LALB	KDS	NIT	SPAC							LALC		
	35	MUSB	KAY	KDS	DIE	BEPB	PRE							T71C		
	36	KAY	TELB nei	SPAC	BSMB	SPAC	HEF							SPAB		
7. Division	31			2.Phase	Phase f.	2.Phase	Phase f.							Phase f.		
	32			MAMB		RESB	ARAB							ARAB		
	33			DIE		PRE	SOLB							KAY		
	34			BSMB		HEF	GREB							PRE		
	35			PRE		ARAB	MESB							SPAC		
	36					GREB	MAMB							CONB		
8. Division	31			2.Phase										Phase f.		
	32			SOLB		KAY								MUSC nei		
	33			MESB		DIE nei								GREB nei		
	34			MAMB		KDSB nei								LALD nei		
	35			CONB										ETZB nei		
	36			KAY		DIV7 9équ.								BASB nei		
													BSMB nei			

RÈGLEMENT DE JEU POUR LES U16

Art. 1 Les règles officielles de basketball sont applicables pour les compétitions officielles des matches Scolaires (m/f), sous réserve que la défense individuelle soit obligatoire. La défense de zone et les défenses mixtes (p.ex. Box and one) sont défendues.

Les situations suivantes sont considérées comme défense illégale :

- Un défenseur reste plus de 3 secondes dans la raquette sans garder activement un adversaire. Afin qu'un joueur soit considéré de garder activement un adversaire, il faut qu'il soit à une distance équivalente à une longueur de bras de son adversaire et d'avoir une position défensive.
- Un attaquant détient ou dribble le ballon autour ou à l'intérieur de la ligne de trois points pendant au moins 3 secondes sans que son adversaire le défende activement.
- Une équipe se positionne de façon répétitive en défense de zone ou si une défense individuelle claire n'est pas clairement reconnaissable de façon répétitive.

L'arbitre doit juger si la défense se positionne en défense illégale. Il informe les défenseurs de façon pédagogique qu'ils se trouvent en défense illégale. Si ces situations se répètent, l'arbitre peut sanctionner les situations illégales par un lancer franc à tirer par l'équipe en attaque tout en gardant la possession de la balle. Toutes les remises en jeu conséquentes d'une décision de défense illégale, après le lancer franc, doivent se faire au niveau de la Throw-in line

Une décision de l'arbitre relative à une défense illégale est à considérer comme une décision de fait ("Tatsachenentscheidung") et est irrévocable devant les juridictions fédérales.

Art. 2 : Pour les divisions 3 et inférieur et matchs de coupe : Lorsqu'une équipe aura une avance de trente points au moins, elle ne pourra par la suite pratiquer la défense individuelle qu'à partir du milieu du terrain. Si l'arbitre observe une infraction à cette obligation, l'arbitre informe les défenseurs et le coach que l'équipe ne peut défendre qu'à partir de la ligne médiane. Si ces situations se répètent, l'arbitre siffle une faute technique au coach (C1).

Art. 3 : Afin de développer le jeu rapide, il faut limiter au strict minimum les arrêts de jeu freinant les contre-attaques lors de remises en jeu depuis la zone arrière.

L'arbitre ne doit donc plus toucher le ballon en zone arrière sur les coups de sifflet ne nécessitant pas une intervention de leur part auprès de la table de marque, comme :

- faire enregistrer une faute
- valider un temps-mort

Ainsi lorsque l'arbitre siffle quand le ballon est sorti du terrain, lorsqu'un marcher ou une autre violation se produit, l'équipe bénéficiant de la remise en jeu en zone arrière peut désormais remettre en jeu au point prévu (un mètre de décalage est autorisé) sans attendre que l'arbitre lui remette ou touche le ballon.

Le chronomètre est stoppé au moment où l'arbitre siffle la violation.

Les remplacements en zone arrière ne sont pas autorisés sauf si une contre attaque n'est pas possible, c'est-à-dire en cas de :

- Faute
- Temps-mort
- Arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes, ...)

Art 4. Pour les divisions 1 et 2, il est recommandé d'utiliser le chrono de 24s.

~~L'utilisation du chrono de 24s devient obligatoire à partir de la saison 2026/27 dans les divisions 1 et 2.~~

RÈGLEMENT DE JEU POUR LES MINIS/FILLETES (U14)

Art. 1 : Le U14-Basket est une compétition pour filles et garçons destinée à l'apprentissage du basket dans un esprit fair-play.

Art. 2 : Le U14-Basket se joue sur des terrains normaux et sur des panneaux normaux. Le match se déroule en 4 périodes de 10 minutes. Si le score est à égalité à l'expiration du quatrième quart-temps, le jeu doit continuer par autant de prolongations de 5 minutes que nécessaires pour casser l'égalité.

Un ballon de taille 6 doit être utilisé pour les équipes U14.

Pour les matchs de divisions 1 et 2, ainsi que pour les matchs de Coupe, une équipe doit se composer d'au moins 8 joueurs et de 12 joueurs maximum. Chaque joueur doit entrer en jeu pendant la première mi-temps. Les remplacements sont autorisés à tout moment où les règles officielles de basketball le permettent, tout en respectant les limitations décrites à l'article 7 de ce règlement spécifique.

Si cette condition n'a pas pu être remplie, les joueurs concernés doivent obligatoirement jouer l'entièreté du 3e quart-temps et ne peuvent pas être remplacés sauf pour le changement d'un joueur blessé, disqualifié ou ayant commis cinq fautes personnelles. L'arbitre accorde le temps nécessaire pour le traitement de petites blessures afin d'éviter les changements inutiles pendant cette période. En cas de non-respect de cette règle par une équipe, cette équipe perd le match d'office par 20-0 et ne reçoit pas de point au classement.

Une équipe alignant moins que 8 joueurs perd le match d'office par 20-0, mais reçoit un point au classement si le match est joué sur base de match amical. Le match ne compte pas techniquement comme forfait avec les conséquences y relatives. Si l'équipe qui aligne moins de 8 joueurs ne joue pas le match, le match est considéré comme un forfait normal pour cette équipe.

Pour les matchs des divisions 3 et inférieur, une équipe doit se composer d'au moins 5 joueurs et de 12 joueurs maximum. Chaque joueur doit entrer en jeu pendant la première mi-temps. Si cette condition n'a pas pu être remplie, les joueurs concernés doivent obligatoirement jouer l'entièreté du 3e quart-temps et ne peuvent pas être remplacés sauf pour le changement d'un joueur blessé, disqualifié ou ayant commis cinq fautes personnelles. L'arbitre accorde le temps nécessaire pour le traitement de petites blessures afin d'éviter les changements inutiles pendant cette période. En cas de non-respect de cette règle par une équipe, cette équipe perd le match d'office par 20-0 et ne reçoit pas de point au classement.

Art. 3 : Les lignes du terrain de U14-Basket sont identiques à celles tracées sur un terrain normal, à l'exception de la ligne des lancers-francs qui est à quatre mètres des panneaux et qui doit être tracée obligatoirement sur le terrain.

Si la ligne n'est pas spécifiquement marquée sur le terrain, le joueur doit tirer le lancer-franc de la ligne des lancers-francs normale.

Art. 4: Des filles U14 peuvent être alignées dans les équipes de U14-garçons.

Art. 5: Toutes les autres règles officielles de basketball sont applicables pour les compétitions officielles du U14-Basket, sous réserve que la défense individuelle soit obligatoire. La défense de zone et les défenses mixtes (p.ex. Box and one) sont défendues.

Les situations suivantes sont considérées comme défense illégale :

- Un défenseur reste plus de 3 secondes dans la raquette sans garder activement un adversaire. Afin qu'un joueur soit considéré de garder activement un adversaire, il faut qu'il soit à une distance équivalente à une longueur de bras de son adversaire et d'avoir une position défensive.
- Un attaquant détient ou dribble le ballon autour ou à l'intérieur de la ligne de trois points pendant au moins 3 secondes sans que son adversaire le défende activement.
- Une équipe se positionne de façon répétitive en défense de zone ou si une défense individuelle claire n'est pas clairement reconnaissable de façon répétitive

L'arbitre doit juger si la défense se positionne en défense illégale. Il informe les défenseurs de façon pédagogique qu'ils se trouvent en défense illégale. Si ces situations se répètent, l'arbitre peut sanctionner les situations illégales par un lancer franc à tirer par l'équipe en attaque tout en gardant la possession de la balle. Le coach peut désigner le joueur qui tire le lancer franc. Toutes les remises en jeu conséquentes d'une décision de défense illégale, après le lancer franc, doivent se faire au niveau de la Throw-in line.

Une décision de l'arbitre relative à une défense illégale est à considérer comme une décision de fait ("Tatsachenentscheidung") et est irrévocable devant les juridictions fédérales.

Art. 6: Pour les divisions 3 et inférieurs et matchs de coupe : Lorsqu'une équipe aura une avance de trente points au moins, elle ne pourra par la suite pratiquer la défense individuelle qu'à partir du milieu du terrain. Si l'arbitre observe une infraction à cette obligation, l'arbitre informe les défenseurs et le coach que l'équipe ne peut défendre qu'à partir de la ligne médiane. Si ces situations se répètent, l'arbitre siffle une faute technique au coach (C1).

Art. 7 : Afin de développer le jeu rapide, il faut limiter au strict minimum les arrêts de jeu freinant les contre-attaques lors de remises en jeu depuis la zone arrière. L'arbitre ne doit donc plus toucher le ballon en zone arrière sur les coups de sifflet ne nécessitant pas une intervention de leur part auprès de la table de marque, comme :

- faire enregistrer une faute
- procéder à un remplacement ou valider un temps-mort

Ainsi lorsque l'arbitre siffle quand le ballon est sorti du terrain, lorsqu'un marcher ou une autre violation se produit, l'équipe bénéficiant de la remise en jeu en zone arrière peut désormais remettre en jeu au point prévu (un mètre de décalage est autorisé) sans attendre que l'arbitre lui remette ou touche le ballon.

Le chronomètre est stoppé au moment où l'arbitre siffle la violation.

Les remplacements en zone arrière ne sont pas autorisés sauf si une contre attaque n'est pas possible, c'est-à-dire en cas de :

- Faute
- Temps-mort
- Arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes, ...)

Art. 8: Pour les divisions 1 et 2, il est recommandé d'utiliser le chrono de 24s.

~~L'utilisation du chrono de 24s devient obligatoire à partir de la saison 2027/28 dans les divisions 1 et 2.~~

Addendum SR-27.4

Die Wurfuhr ist obligatorisch für alle Spiele der zwei oberen Spielklassen, sowie bei allen Pokalspielen mit Beteiligung einer Mannschaft dieser Spielklassen.

Die Wurfuhr soll für alle Jugendspiele ab der Kategorie U14 in den zwei oberen Spielklassen, sowie bei allen Pokalspielen mit Beteiligung einer Mannschaft dieser Spielklassen, benutzt werden.

Ab der Saison **2026/27**, wird der Einsatz der Wurfuhr für alle Jugendspiele ab der Kategorie U18 (Cadets/Cadettes + Espoir(e)s) in den zwei oberen Spielklassen, sowie bei allen Pokalspielen mit Beteiligung einer Mannschaft dieser Spielklassen, obligatorisch.

I.N.A.P.S. formation des juges et arbitres	BASKETBALL cycle inférieur – Level 1
25BBAI1-programme	F.L.B.B.
Attention : the whole course will be held in English !	

Link d'inscription: <https://inaps.public.lu/fr/inscriptions/jugesarbitres/flbbcycleinferieur.html>

Date / Time / Location	Program	Instructor
Saturday, 01 feb-24 09h00 - 12h00 INAPS/Sportlycée Classroom A1.01	Concept and symbols; The playing court; Teams and uniforms; Preparing for a game; Pre-game duties; Playing time; Jump ball and Active and passive official; Value of made goal; Throw-in; substitution; Time-out; Player in act of shooting; Free-throws.	Lecturer Richartz Mike / Dan Kerschen mike.richartz@education.lu dan@kerschen.lu
Sunday, 02 feb-25 09h00 - 12h00 INAPS/Sportlycée Classroom A1.01	Playing regulations. B-THE SCORESHEET. C-PROTEST PROCEDURE.	Lecturer Roettgers Claude / Richartz Mike jclauder@pt.lu
Saturday, 08 feb-25 09h00 - 12h00 INAPS/Sportlycée Hall sportif 1	2PO – Officials and Mechanics (IT); How to start the game; Jump-ball and position; How to use the whistle; Reporting a foul to scorer's table; Safety; After game responsibilities; Mechanics and technique. Please come in sportswear.	Lecturers Wolzfeld Georges / Glod Patrick wolge04@yahoo.de patglod@pt.lu
Sunday, 09 feb-25 09h00 - 12h00 INAPS/Sportlycée Classroom A1.01	Organisation « Commission des Arbitres ; Matches (nominations – disponibilité – communication – org@flbb.lu) ». Fouls: Holding – Pushing – Illegal use of hands – Illegal contact to the hand – Blocking – Charging – Legal guarding position "LGP".	Lecturer Kerschen Dan / Glod Patrick dan@kerschen.lu / patglod@pt.lu
Saturday, 01-mar 25 09h00 - 12h00 INAPS/Sportlycée Classroom A1.01	Out of bounds; Double dribble and travelling; 3 seconds; 5 seconds; Closely guarded player; 8 seconds; 24 seconds; Ball returned to backcourt; Goaltending and interference; Deliberate kick.	Lecturers Weiwers Lynn / Jaas Tom tom.jaas@education.lu lynnweiwers@hotmail.com
Sunday, 02-mar 25 09h00 - 12h00 INAPS/Sportlycée Classroom A1.01	RULE SEVEN - GENERAL PROVISIONS (Articles 40-44). RULE – "Mini-Basket et Poussins". Questions – Answers / Examples.	Lecturers Rezki Patrick / Malané Julien petz4@pt.lu / julien_malane@yahoo.de
Saturday, 29 mar-25 09h00 - 12h00 INAPS/Sportlycée Classroom A1.01	Theoretical exam.	Lecturers Steffes Alain / Rezki Patrick alain.steffes@netcare.lu petz4@pt.lu

The courses are based on the strategy paper "FIBA 2020National Referee Curriculum L1 en, v. 2.0

https://library.fibairef.basketball/images/documents/a684f7c11d895a3822173d36cee760c3/2020_FIBA_RefereeingCurriculum_Level1_Intro_v2.pdf

Examining board: Stelmes Charles, Roger Königs
Steffes Alain, Mouton Marc, Glod Patrick, Jaas Tom, Kerschen Dan, Malané Julien, Richartz Mike, Rezki Patrick, Roettgers Claude, Weiwers Lynn, Weiwers Pascale, Wolzfeld Georges.

Meeting of the Examining Board: To be announced

The practical training will start: February 2025

The practical examination will take place in during the seasons 24/25 and 25/26.



Coaching Job Advertisement

Racing Luxembourg is looking for an **Assistant Coach** for the categories U12-Girls and U16-Girls.

Your profile:

- Motivation to work with children and young athletes
- Willing to learn new training methods, but also able to apply own coaching style
- Good communication with Head Coaches and Management
- Punctuality and reliability

Practice times:

U12-Girls: Monday 17:00-18:30 and/or Friday 17:00-18:30 (Limpertsberg)

U16-Girls: Tuesday 18:00-20:00 (Clausen) and/or Wednesday 17:00-18:30 (Limpertsberg)

Games:

Availability for 2 to 3 games per weekend

Qualification:

Coaching Certificate: **LUXQF1** or higher coaching certificate

Languages: **Luxembourgish/French/German and English**

Compensation:

Fixed compensation according to level and number of practices and games per week

Contact:

Send your application to our General Manager at coachadam@racing.lu

